



**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDIATRES-PODOLOGUES
POITOU-CHARENTES**

71-73 rue de Goise
79000 NIORT

Tél. 05 49 28 26 88
Fax. 05 48 28 29 46

Mèl. contact@poitou-charentes.cropp.fr

Conseil Régional
de l'Ordre des
Pédiatres - Podologues
05 49 28 26 88

BUREAU

Céline PATTE (79)
Présidente

Bruno SALOMON (79)
Vice-Président

Dominique GUILLON (86)
Trésorier

Martine LOUIS-CHRETIEN (79)
Secrétaire

SUPPLEANTS

Laurent SCHOUWEY (86)
Laurent CASAS (16)
Bruno BOISMORAND (17)

COMMISSIONS

TABLEAU DE L'ORDRE

Martine LOUIS-CHRETIEN
Laurent CASAS
Laurent SCHOUWEY

CONCILIATION

Céline PATTE
Bruno SALOMON
Laurent SCHOUWEY

**COMMUNICATION ET RELATIONS
EXTERIEURES**

Bruno SALOMON
Martine LOUIS-CHRETIEN
Céline PATTE

FORMATION RESTREINTE

Laurent CASAS
Dominique GUILLON
Céline PATTE

ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

Martine LOUIS-CHRETIEN
Dominique GUILLON
Céline PATTE

**LETTRE
D'INFORMATION**

N°3 - Septembre 2008

LE MOT DU PRÉSIDENT

Ce début d'année a été chargé : le travail est croissant et un évènement a bousculé notre fonctionnement : la démission de Bruno SALOMON de son poste de président. Bruno a assuré le travail en cours mais cette situation a remis en cause notre organisation. Je vous remercie au nom des conseillers de la confiance que vous lui avez témoigné en l'ayant réélu conseiller, preuve que vous avez compris sa démarche.

J'ai ainsi assuré la présidence par intérim pendant quatre mois. Et je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir poursuivre ce que nous avons entrepris ces deux années.

Je suis aussi très fière de voir que la participation aux élections régionales a eu lieu massivement (près de 50% votants). Certes, nous devrions tous être concernés et voter pour notre profession, mais c'est déjà mieux que rien !! Il est dommage que seuls des candidats masculins se soient présentés alors que notre profession est en majorité féminine.. nous devons certainement réfléchir activement à ce problème lors des prochaines élections.

Le Conseil Régional a noté les départs de Martine PONTOIZEAU qui ne s'est pas représentée, et de Jean-Jacques ALLAIN qui n'a pas été réélu. Nous les remercions pour le travail fourni pendant deux ans. Nous sommes heureux d'accueillir Laurent SCHOUWEY nouvellement élu.

Pendant cette période électorale, le travail n'a pas manqué pour preuve :

- quelques mouvements au niveau du tableau de l'Ordre,

- l'étude des demandes de maintien des cabinets secondaires,

- une conciliation entre un patient et un professionnel qui s'est conclue au bénéfice du professionnel,

- de nombreuses questions liées à l'application de la convention nationale (qui est du domaine syndical) nous sont posées,

- les dossiers juridiques (cessions et créations de cabinets, contrats interprofessionnels) sont de plus en plus fréquents et lourds à traiter. Nous avons un délai légal de deux mois pour vous fournir des réponses écrites.

- des interrogations concernant les diplômes reconnus par l'Ordre... n'oubliez pas de répondre au dernier courrier du National pour faire avancer le travail.

Bonne rentrée à tous !

Céline PATTE

Elections régionales de Mai 2008

Il ne s'est passé que 2 ans depuis les premières élections au Conseil Régional des Pédicures-Podologues Poitou-Charentes, mais il a déjà fallu renouveler le premier tiers tiré au sort.



Le bureau de vote



Le dépouillement

Le scrutin et le dépouillement ont eu lieu le vendredi 16 mai à Niort. Un grand merci aux professionnels qui ont répondu présent pour venir participer aux opérations de vote.

Ces élections ont confirmé l'intérêt que les professionnels portaient à notre institution, puisque avec un taux de participation de 47,37 % nous sommes à un résultat important pour un scrutin professionnel.

Voici le résultat officiel de ces élections:

Inscrits	247	
Votants	117	
Taux de participation	47,37 %	
Nuls ou blancs	11	
Suffrages exprimés	106	
Bruno SALOMON	70 voix – 66,04 %	Élu titulaire
Dominique GUILLON	62 voix – 58,49 %	Élu titulaire
Laurent CASAS	52 voix – 49,06 %	Élu suppléant
Laurent SCHOUWEY	50 voix – 47,17 %	Élu suppléant
Laurent LAGARRIGUE	44 voix – 41,51 %	
Laurent ALLARIA	36 voix – 33,96 %	
Jean-Jacques ALLAIN	29 voix – 27,36 %	

LES CABINETS SECONDAIRES

Un tiers des podologues de la région Poitou-Charentes a fait une demande de maintien pour un ou plusieurs cabinets secondaires.

La commission du tableau se réunit régulièrement afin d'étudier chaque demande au cas par cas. Mais une demande ne peut aboutir si le dossier d'inscription au tableau n'est pas complet.

Tous les cabinets secondaires sont maintenus (pas forcément les tertiaires et suivants) s'ils ont été déclarés, s'ils possèdent leur propre ligne téléphonique et leur propre numéro de siret.

Les demandes de dérogations devront être renouvelées en janvier 2011.

MOUVEMENTS Au sein du tableau Au 31 août 2008

Entrées

Marie BLANC

Cercoux (17)

Sylvain BREILLOT

Châtelleraut (86)

Blandine CLOAREC

Blanzac-Porcheresse (16)

Charles DESWARTE

Vouillé (86)

Alexandre EPINOUX

Courgeac (16)

Emilie FERRACHAT

Sigogne (16)

Valérie GARRYER

La Jarne (17)

Henri LAVAL

Segonzac (16)

Laetitia LEULLIETTE

Champniers (16)

Hélène LOURDAIS

Lussac les Châteaux (86)

Erwan METOIS

Brioux s/Boutonne (79)

Sylvie PETITEAU-NORMAND

Châtelleraut (86)

Sorties

Pascale MANDOU-LOMBARDO

Radiation

Lucie MINGOT

Transfert vers région Centre

Décès

Sylvain GRES

ASSISTANAT

Nous attirons votre attention sur ce mode d'exercice très répandu dans notre profession et qui n'a pu lieu d'être.

L'assistanat est ambigu tant pour l'assistant que pour le titulaire. L'un comme l'autre ont un diplôme de pédicure-podologue et doivent pouvoir exercer leur art sans aucune contraintes. L'assistant travaille sous la tutelle du titulaire (comme un salarié) : la liberté de l'assistant est complètement remise en cause !

Ce statut n'existe pas dans le code du travail.

Aujourd'hui les contrats d'assistanat sont caduques et l'Ordre doit cesser leur diffusion. Nous vous invitons à les requalifier en collaboration (contrat disponible sur demande). Dans le Repères n°6 à paraître en octobre, vous trouverez des explications sur ce mode d'exercice.

COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

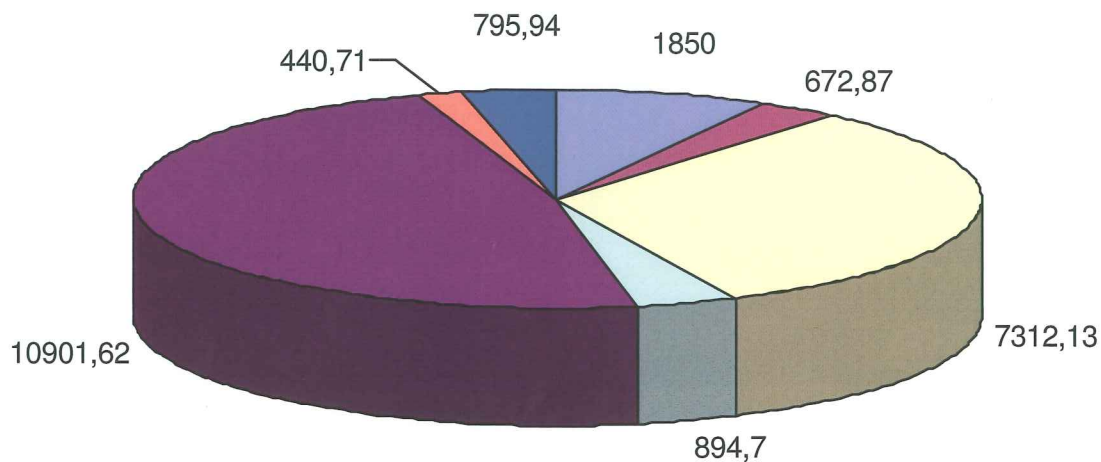
Elle a pour but de faire appliquer le code et plus particulièrement de lutter contre la publicité dans l'annuaire, les devantures commerciales,

ERRATUM

Seules les mentions « pédicure-podologue DE » et « semelles orthopédiques » ou « orthèses plantaires » sont autorisées sur les plaques professionnelles (extension article R4322-74). Toutes les autres mentions sont à proscrire.

A NOTER DANS VOS AGENDAS !

Le 16 janvier 2009, accueil des nouveaux podologues arrivés en 2008 dans notre région.

BUDGET 1^{er} semestre 2008**Répartition des dépenses en euros**

■ Loyer & charges locatives
 ■ Salaires & charges
 ■ indemnités Conseillers
 ■ Frais réunion informations

■ Frais postaux & téléphone
 ■ Imprimerie
 ■ Fournitures administratives

Rappel des recettes pour cette période : **30 274,26 €** soit un solde positif de **7 406,29 €**.

PAGES JAUNES

Attention ! Toute insertion payante dans l'annuaire est considérée comme de la publicité et donc interdite. Des dérogations peuvent être accordées comme le nom de la SCM et les numéros de téléphone d'opérateurs alternatifs. (réf. article R4322-72)

LE SECRETARIAT

Gaëlle PELLETIER assure le secrétariat du conseil et répond par téléphone au 05 49 28 26 88 ou par courriel : contact@poitou-charentes.cropp.fr

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
 Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
 Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
 Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Editeur

Ordre régional des pédicures-podologues Poitou-Charentes
71-73, rue de Goise - 79000 NIORT

Directeur de la publication
Céline PATTE

Comité éditorial
B. SALOMON, D. GUILLON, M. LOUIS-CHRETIEN, C. PATTE

Mise en page - relecture
Vincent BOURCELLIER

Imprimeur
Imprimerie Nouvelle - Sté Angevin -
12, rue de Bellune - 79000 NIORT

Dépôt légal Septembre 2008

Tirage 350 exemplaires

ISSN 1961-32-53